

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2024

A la suite d'une convocation du mardi 17 novembre 2024, les membres du Comité syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 25 novembre 2024 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydeme.

✓ Etaient présents : 28

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Germain DERUDDER, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Grégoire LEININGER, Hubert BOURING, Durkut CAN, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Freddy LITTY, Joël NIEDERLAENDER, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Christian CLEMENT, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Marc FRIEDRICH, Bernard PETRY, Hubert BUR, Simone RAMSAIER, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Salvator FIORETTO, Pierre THIL.

- Dont représenté par son suppléant :

Monsieur Gilbert SCHUH est représenté par Madame Eliane JACQUES, Madame Sabrina HASSINGER est représentée par Gaetano CIGNA.

✓ Excusés ayant donné procuration : 5

Messieurs, Mesdames Jean-Claude HEIN a donné procuration à Jean-Paul HILPERT, Dominique LIMBACH a donné procuration à Roland ROTH, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, André DUPPRE a donné procuration à Simone RAMSAIER, Bernard COLBUS a donné procuration Philippe SCHUTZ.

✓ Excusés : 16

Mesdames, Messieurs, Alexandre CASSARO, Mireille CINQUALBRE, Chantal PLATTE, Jean-Luc LUTZ, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Gabriel WALKOWIAK, Gabriel GLATH, Roland GLODEN, Emmanuel THIRY, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, François GATTI, Marc SENE.

✓ Absents : 6

Messieurs Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Pascal LAUER, Jean MEKETYN, Emmanuel SCHULLER, David SUCK.

09. MARCHES PUBLICS

OBJET : MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE TROIS TRACTEURS GAZ NATUREL COMPRESSE CABINE BASSE

Le Sydeme assure les compétences de transport et de traitement des déchets de son territoire.

Pour réaliser les opérations de collecte de verre et de fibreux dont il a la compétence, le Sydeme doit s'équiper de 3 tracteurs GNC cabine courte, neufs, afin de renouveler ses équipements existants.

Considérant que ces équipements devront être conformes aux normes en vigueur au jour de la remise des offres.

En effet le matériel devra répondre à toutes les règles de sécurité et de conformité en vigueur dans l'Union Européenne.

Il devra en particulier être conforme aux normes relatives à l'émission des gaz polluants et à celles relatives au niveau sonore.

L'ensemble des équipements sera conforme au Code du travail et le constructeur se soumettra aux éventuelles remarques de la CRAM.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 22 août 2024 en procédure formalisée d'appel d'offres ouvert.

Ce marché ayant pour objet, la fourniture et la livraison de trois tracteurs GNC cabine basse.

La date de réception des offres était fixée au 30 septembre 2024 à 12h00.

Deux offres conformes et régulières ont été réceptionnées émanant des sociétés dépositaires IVECO EST et FABB TRUCK SAS.

L'offre économiquement la plus avantageuse, est celle proposée par la société FABB TRUCK, d'un montant de 417 000 € HT, soit 500 400 € TTC.

Conformément aux dispositions du Code de la commande publique, la Commission d'appel d'offres (CAO) compétente pour l'attribution des marchés en procédure formalisée, s'est réunie le 18 novembre 2024 à 16H, pour statuer sur l'attribution de ce marché.

La commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché à la société FABB TRUCK pour un montant de 417 000€ HT, soit 500 400€ TTC.

Après avoir entendu l'exposé du Président, le Comité syndical

Délibère par :

33 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

- De prendre acte de la décision de la CAO,
- D'autoriser le Président à signer les documents du marché, les crédits étant inscrits au budget

Fait à MORSBACH, le 25 novembre 2024

Roland ROTH,
Président



2024/41

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

S²LO

ID : 057:255704900-20241125-202441-DE

Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SI
Compte tenu de la publication de la délibération,
Et de la transmission en Sous-Préfecture le

06 DEC. 2024
06 DEC. 2024

